GASTROLAUSANNE

UNIS POUR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR

Procès-verbal de l'Assemblée Générale
25 juin 2018 - 15h00 - D! Club

Présents : Anne Pittet (Brasserie de Montbenon, Saint-Pierre, Café de Grancy), Renaud Meichtry (Brasserie de Montbenon), François Grognuz (Brasserie de Montbenon), Lia Pellegrini (Cucina 41), Alexandre Belet (Le Popu), Edouard Millet (Lausanne Palace), Christophe Andreae (SDIO), Jean-Baptiste Bagi (Hôtel À la Gare), Helena Druey (Fondation pour le commerce), Klesta Krasniqi (Broadway Av., Sidewalk Café), Romano Hasenauer (Abbaye de Montheron, Chalet des Enfants, L'abordage, Président de LàT), Elise Rabaey (Lausanne à Table), Monique Saltiel (Lausanne à Table), Margaux Delley (Tibits), Giangiuseppe Torsiello (De l'Or Bokit), Yannick Lainé (Chez Nous, Quoi), Christophe Logodin (AO, Chez Tof), Yves Pannier (Lausanne Moudon), Fabrice Hochart (Café de l'Avenir), Arnaud Salomon (Café de l'Avenir), Laura Rod (Laura World), Laurilie Dufey (Vidy Lunch Café), Thibault Osmont (Vidy Lunch Café), Jelena Kezic (Vidy Lunch Café), Nicolas Lagier (Hôtel Carlton), Patrick Stegmüller (Le Moulin de Cugy), Jacques Carando (Le Saxo), Christian Suter (Café Romand), Jérôme Binder (Parfum d'Epices), Gilles Meystre (Gastrovaud).

Pour le comité : Susan Sax, Christophe Roduit, Thierry Wegmüller, Eric Fassbind, Lucas Girardet, Sarah Gala

Excusés : Antoine Piguet (Le XIIIe Siècle), Nicolas Miceli (Auberge Communale d'Epalinges), Joris Barbotin (Hôtel Mirabeau), George Berchtold, Marielle Goy, Pascal Beaud'huin, Bérangère Vidal, Secrétariat du Grand Conseil, Peter Whitehead.

Ordre du jour :

1. Propos introductifs
2. Validation de l'ODJ
3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 26 juin 2017
4. Nomination de deux scrutateurs
5. Bilan de l'année 2017, objectifs et stratégie 2018
6. Transmission de présidence pour les deux ans à venir et présentation du comité
7. Présentation par Gilles Meystre (Président de GastroVaud)
8. Rapport financier, comptes et bilan :
   - 8.1 Rapport du caissier des comptes de l'année 2017 et approbation des comptes
   - 8.2 Rapport de la commission des vérificateurs des comptes année 2017, approbation et décharge au comité et aux vérificateurs
   - 8.3Présentation des comptes provisoires 2018
9. Divers
10. Désignation des délégués à l'Assemblée Générale d'automne de GV du 5 décembre 2018
11. Conclusion et apéritif aux Arches ! avec la présence d'artisans et divers partenaires

1. Propos introductifs

Monsieur Thierry Wegmüller souhaite la bienvenue à tous les membres de l'assemblée et salue la présence des partenaires présents. Il est heureux de constater que les membres sont venus en nombre pour cette assemblée.

2. Validation de l'ODJ

L'ODJ a subi deux modifications. Au point 5, le Bilan de l'année traitera de l'année 2017 et du premier semestre 2018 et les «objectifs et la stratégie 2018» seront traités au point 6. De même qu'au point 8, le point 8.3 ne sera pas traité. L'assemblée approuve l'ODJ à l'unanimité par vote à main levée.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 26 juin 2017

Chaque membre de l'assemblée a reçu préalablement le PV de l'Assemblée Générale du 26 juin 2017 en version papier et approuve à l'unanimité son contenu par vote à main levée.

4. Nomination de deux scrutateurs

Deux scrutateurs ont été désignés au préalable, il s'agit d'Anne Pittet et de Renaud Meichtry, des établissements Café Saint-Pierre, Brasserie de Montbenon et Café de Grancy.

5. Bilan de l'année 2017, objectifs et stratégie 2018

Sarah Gala liste et illustre en images les activités mises en place sur l'année 2017 et le premier semestre 2018, à savoir :

- Journée du papet 2017 et 2018
- Action de la Saint-Valentin 2017
- 20 Kils à Table 2017 et 2018
- Table d'hôtes au Miam Festival 2017 et 2018
- Table d'hôtes au Festival de la Cité 2017 et 2018
- À Table! 2017 et 2018
- Soupe à la courge 2017 et 2018

Cette dernière conclue en rappelant à quel point les événements sont importants pour renforcer le sentiment d'appartenance et fédérer la branche d'une part, mais aussi pour offrir aux restaurateurs une mise en visibilité via des actions de promotion originales.

Thierry Wegmüller énumère ensuite toutes les autres actions qui ont été menées en marge des événements, à savoir :

- Finalisation et validation de la Ville pour le concept Label Nuit proposé qui sera mis en place dès la rentrée 2018 (formation, prévention, améliorations de la qualité de la vie nocturne)
- Réflexions sur le local d'injection
- COPIL Harcèlement de rue
- Pétition contre les parkings
- Collaboration et tarifs préférentiels pour Ecocook et Recircle
- Suivi des JOJ2020
- Bô Noël
- Renforcement des partenariats avec les entités telles que GastroVaud, DECLIC, Fondation pour le commerce Lausannois, Ville de Lausanne, SCCL, Lausanne à Table, FERL, Lausanne Tourisme, BLI et d'autres

6. Transmission de présidence pour les deux ans à venir et présentation du comité

Après trois années de mandat, Thierry Wegmüller annonce formellement et officiellement qu'il prend congé de sa fonction et remet sa présidence à Mme Susan Sax, propriétaire de l'appart-Hôtel 46a et du Vidy Lunch Café. Cette dernière occupera ce poste pour les deux dernières années du mandat jusqu'en 2020, année de réélection statutaire.

Le comité et les partenaires présents saluent le travail de TW et son investissement et le remercient pour son engagement.

Susan Sax remercie l'assemblée pour l'accueil réservé à son égard. Ses objectifs et la stratégie pour les deux futures années sont principalement :

- Être une plateforme de services pour les membres de GL
- Défendre les métiers relatifs à la branche et reconnaître l'implication des tenanciers
- Garantir les liens entre le terrain, les lois et les politiciens en prenant position

Elle présente ensuite le comité et les différents dicastères pris en charge par chaque membre du comité, ainsi composé :

- Susan Sax : Présidence
- Antoine Piguet : dicastère vie nocturne
- Eric Fassbind : dicastère hôtellerie et tourisme
- Christophe Roduit : dicastère restauration
- Lucas Girardet : développement durable et édicules

Tour à tour les membres du comité se présentent et exposent leurs ambitions au sein de leurs dicastères (à l'exception de M. Antoine Piguet absent, suppléé par Susan Sax).

7. Présentation par Gilles Meystre (Président de GastroVaud)

M. Gilles Meystre, Président de GastroVaud prend la parole et salue à son tour l'implication de Thierry Wegmüller et le remercie chaleureusement pour tout ce qu'il a entrepris au cours de son mandat.

GM aborde en premier lieu le bilan des actions du 125e de GastroVaud et se réjouis du succès que ces actions ont rencontré auprès des établissements et du public. Il annonce que trois actions vont être (ou ont été) reconduites en 2018 :
À savoir :

- La Journée du Papet (24 janvier 2018)
- La Soupe à la Courge (31 octobre 2018)
- Les pintes ouvertes (6 au 8 décembre 2018)

GM souligne également le succès rencontré par la campagne respect. Il se réjouit également du partenariat avec l'ORP qui a permis d'augmenter visiblement le taux des postes repourvus.
GM fait ensuite un rappel sur les allergènes. En effet, ce dernier constate que de nombreux restaurants n'ont pas encore mis en place cette nouvelle règlementation. GM rappelle qu'un risque d'amende est bel et bien présent en cas de non-respect et de cette directive.

Il souligne ensuite l'énorme succès rencontré par le Label Fait Maison. En effet, 7 mois avant la phase pilote, le 85% de l'objectif est déjà atteint. Aux yeux du Président, ce projet reliant consommateurs et diverses entités des métiers de bouche répondait à un réel besoin et a suscité un énorme engouement. De surcroît, diverses promotions sont organisées régulièrement pour les établissements labélisés.

Concernant la thématique des toilettes accueillantes, un avis négatif a été transmis à Mme Florence Germon. En effet, selon ce dernier le but des pouvoir publics est de réaliser des économies sur l'entretien des toilettes publiques en celles des restaurants au public, contre une « faible aumône», selon ses propos. GastroVaud a donc dit « non » au risque de transformer les restaurants en « dame pipi ».

Le thème de l'arrivée de KFC au Flon est également abordé par ce dernier. Son argument est de dire qu'il n'y a aucune raison que GastroVaud se positionne en faveur ou défaveur de KFC : *« Ce n'est ni une « déclaration d'amour » ni un « deni » de nos valeurs d'authenticité et proximité. Toutefois, il y en a marre qu'on nous dicte ce qui est bon ou non pour les consommateurs. »* Selon ses arguments, il faut pouvoir donner aux commerçants la liberté d'entreprendre et aux consommateurs la liberté de choisir. Enfin, défendre nos traditions, nos produits du terroir, former les enfants au goût semble être le meilleur rempart contre la malbouffe.

Il conclut son discours en mettant en avant trois « save the date » :

- Prix Suisse de l'Oenotourisme – 12 septembre 2018 – Féchy
- Careho – 25 au 27 novembre – Martigny
- AG publique de GV – 5 juin 2019 – Moudon

Dernier point, il remercie encore une fois chaleureusement Thierry Wegmüller avec ces mots : *« Des présidents comme lui sont rares, il a fait preuve de dynamisme, initié nombre de projets, soulever de nombreuses problématiques et il a su mobiliser et s'entourer d'un comité dynamique dont la moyenne d'âge est particulièrement basse. Bravo à lui ! »* Il souhaite la chaleureuse bienvenue à Susan Sax et lui adresse ses meilleurs vœux de succès pour ce mandat.

8. Rapport financier, comptes et bilan :

8.1 Rapport du caissier des comptes de l'année 2017 et approbation des comptes

Thierry Wegmüller commente ligne par ligne l'année comptable 2017. En définitive, l'année se solde par un solde négatif de Fr. 25'916.80 CHF, essentiellement dû à une baisse des cotisations d'une part, et une augmentation des charges du personnel, ainsi que des charge exceptionnelles d'autre part.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

(avec comparatifs 2016) (exprimés en francs suisses)

	2017	2016
PASSIF		
Dettes envers des tiers	1'869.90	3'240.00
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	*1'869.90*	*3'240.00*
Créanciers sociaux	2'271.00	3'922.45
Autres dettes à court terme	-	763.38
Autres dettes à court terme	*2'271.00*	*4'685.83*
Provisions à court terme	3'630.00	5'690.00
Passifs de régularisation et provisions à court terme	*3'630.00*	*5'690.00*
Capitaux étrangers à court terme	***7'770.90***	***13'615.83***
Fond de secours	33'000.00	33'000.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi	*33'000.00*	*33'000.00*
Capitaux étrangers à long terme	***33'000.00***	***33'000.00***
Total des capitaux étrangers	***40'770.90***	***46'615.83***
Résultat reporté	123'645.72	139'228.70
Résultat de l'exercice	-25'916.81	-15'582.98
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées	*97'728.91*	*123'645.72*
Capitaux propres	***97'728.91***	***123'645.72***
TOTAL DU PASSIF	**138'499.81**	**170'261.55**

COMPTE DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

(avec comparatifs 2016) (exprimés en francs suisses)

	2017	2016
Cotisations	68'096.65	70'249.35
Festival de la cité	3'459.00	-
Soutien de la ville de Lausanne "Charte Label Nuit"	10'000.00	-
Produits nets	*81'555.65*	*70'249.35*
Prestation globale	***81'555.65***	***70'249.35***
Subventions, cotisations et dons	-7'420.00	-8'000.00
Cotisation Lausanne Tourisme	-	-8'500.00
Subventions, cotisations et dons	*-7'420.00*	*-16'500.00*
Marge brute	***74'135.65***	***53'749.35***
Salaires du personnel	-30'000.00	-8'666.62
Charges sociales	-3'492.40	-909.38
Charges du personnel d'administration	*-33'492.40*	*-9'576.00*
Loyer	-2'400.00	-1'000.00
Allocations comité	-12'000.00	-18'422.00
Communication	-6'577.20	-15'041.84
Frais de bureau circulaires et téléphones	-6'892.11	-4'984.40
Frais d'assemblées	-8'863.50	-7'917.70
Honoraires fiduciaires et juridiques	-3'240.00	-3'240.00
Honoraires conseils juridiques	-	-8'397.25
Autres charges d'exploitation	*-39'972.81*	*-59'003.19*
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts	***670.44***	***-14'829.84***
Charges financières	-312.25	-363.14
Résultat ordinaire avant impôts	***358.19***	***-15'192.98***
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-26'142.00	-
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	146.35	-
Résultat annuel avant impôts	***-25'637.46***	***-15'192.98***
Impôts directs	-279.35	-390.00
RESULTAT ANNUEL	**-25'916.81**	**-15'582.98**

8.2 Rapport de la commission des vérificateurs des comptes année 2017, approbation et décharge au comité et aux vérificateurs

Les vérificateurs de compte étant absents et excusés, SG se charge de lire la décharge signée par ces derniers :
Mettre la décharge signée scannée

8.3 Présentation des comptes provisoires 2018

Ce point n'a pas été abordé conformément à la modification de l'ODJ au point 2.

9. Divers

Aucun divers n'a été abordé sous ce point.

10. Désignation des délégués à l'Assemblée Générale d'automne de GV du 5 décembre 2018

Ce point n'a pas été abordé par manque de temps.

11. Conclusion et apéritif au bar-Terrasse les Arches ! (Place de l'Europe) avec la présence d'artisans et divers partenaires

Susan Sax conclut l'assemblée en soulevant divers points généraux, dont :

- Contrats d'apprentissages Last Minute (DFJC)
- Obligation d'adapter les cartes et menus vis à vis des obligations suivantes :
  - Annoncer les emplois vacants (ORP)
  - Provenance/origine du poisson
  - Provenance viande/poisson menu du jour
  - Minimum un vin vaudois sur la carte
  - «Du lac» doit être du lac le plus proche géographiquement
  - Allergènes

Enfin, elle ajoute que GastroLausanne se tient à l'entière disposition de ses membres en cas de questions relativement aux propos susmentionnés.

Cette dernière précise également qu'un courrier a été rédigé de la part de GastroLausanne contre la pétition KFC, allant dans le sens des propos exposés en amont par Gilles Meystre. Le document en question se trouve en annexe.

Questions/remarques/Divers dans l'assemblée :

-Christophe Andreae : Il demande au comité de GL si ces derniers sont au courant du fait que les FoodTruck peuvent se parquer sur n'importe quelle place privée et exercer une concurrence directe aux restaurants.

Ce à quoi SX répond que GL est au courant de cette possibilité légale et qu'il n'est pas possible de faire grand-chose contre cette loi, mais que toutefois GL se tient à disposition en cas de problématiques spécifiques.

GM corrobore et complète ces propos en ajoutant qu'un foodtruck est soumis à un devoir d'annonce et une nécessité de formation de douze jours et qu'effectivement, avec une simple autorisation du propriétaire il peut bénéficier d'une autorisation de stationner sur territoire privé. Même s'ils ont eu ou bénéficient d'un certain nombre de facilitations, ces derniers n'ont pas accès à de nombreux droits dont peut bénéficier un restaurateur. Il conclut avec ces propos : "*Finalement, la concurrence est bonne pour autant qu'elle soit équitable. Cette équité on a essayé de faire en sorte qu'elle soit renforcée avec cette formation obligatoire. Et rien n'empêche un restaurateur d'avoir un Food Truck…*"

-Mme Klesta Kraniqi relève qu'elle a vu une grande évolution concernant le dynamisme de GL au cours des ans et s'en réjouit. Elle relève quelques anecdotes relatives à son grand nombre d'années de sociétariat.

-M. Renaud Meichtry demande s'il n'y a pas une élection à voter quant au changement de présidence ? Ce à quoi Susan Sax répond que ce n'est pas le cas car c'est une reprise de mandat en cours de présidence et que la réélection se fera en 2020, à la fin du mandat des cinq ans de Thierry Wegmüller.

Cette dernière conclut en remerciant l'assemblée et en disant qu'elle souhaiterait connaître le point de vue des membres sur la mission qu'ils souhaitent conférer à GastroLausanne lors de l'apéritif.

Elle remercie également tous les artisans et partenaires venus présenter leurs produits/concepts, à savoir :

- Les Vins de Lausanne
- Rocket Coffee – Liqueur de café
- La Brebisane – Glaces au lait de Brebis
- Chef Advisor
- Essento
- Cocktalis
- On my Way

L'assemblée générale est levée à 16h30 et se poursuit par un apéritif convivial au Bar-Terrasse Les Arches ! Nous remercions TW pour son accueil et sa générosité.

Fait à Lausanne, le 5 juillet 2018

Annexe : Pétition KFC

GASTROLAUSANNE

UNIS POUR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR

Lausanne, le 7 juin 2018

Chers pétitionnaires,

Nous tenons en premier lieu à vous remercier de relever à quel point notre santé personnelle et publique dépend de la qualité de notre alimentation mais sommes au regret de ne pouvoir signer votre demande.

En effet, supprimer d'une part le droit d'entreprendre et d'autre part la liberté de choix culinaire personnel ne pourra jamais correspondre ni à nos principes, ni à nos valeurs.

Nous représentons les entrepreneurs et artisans des métiers de bouche lausannois et tenons aussi bien à la reconnaissance de nos professions qu'à garantir à tous l'accès aux différents goûts et fumets qui peuvent être servis, raison pour laquelle chaque cuisine propose sa spécialité.

Nous espérons bien sûr que nos habitants se rendent compte de la nécessité de se nourrir correctement et préfèrent tant venir se régaler chez nos membres, magiciens passionnés des saveurs, que prêter attention à la provenance des produits servis et à la manière dont ils sont travaillés.

Mais il est aussi à noter que le loyer est très élevé, qu'il n'est pas à la portée de chaque restaurateur et qu'une chaîne du type KFC permet d'occuper un local qui serait probablement resté encore longtemps vide et offre à de nombreux étudiants un job qui leur permet de financer leurs études.

Enfin, les clients décideront par eux-mêmes de la durée de vie de l'enseigne.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et nous réjouissons de vous accueillir dans l'un de nos restaurants.

Votre comité Gastrolausanne
Susan Sax, Eric Fassbind, Lucas Giradet, Antoine Piguet et Christophe Roduit

· info@gastrolausanne.ch · www.gastrolausanne.ch
Communes de Cheseaux-sur-Lausanne, Épalinges, Jouxtens-Mézery, Lausanne, le Mont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne